



A l'attention des parents des enfants de
la Garderie du Plateau
4 avenue du Plateau
1213 Petit-Lancy

N/réf : DBO/NHA/jbo

Lancy, le 8 octobre 2018

Concerne : Stationnement parc Emile-Dupont – 4, avenue du Plateau

Mesdames, Messieurs,

Nous portons à votre connaissance que le périmètre du parc Emile Dupont fait maintenant partie intégrante du plan de mobilité de la Ville de Lancy. À partir du **1^{er} janvier 2019**, l'ensemble des places de stationnement deviendront privées et de ce fait contrôlées.

Dans ce cadre et afin de répondre au mieux aux besoins liés à la crèche et à la garderie, deux places «dépose-minute» seront à votre disposition pour déposer vos enfants.

La Ville de Lancy se tient à disposition pour toute question concernant le plan de mobilité, dont le pilotage est assuré par l'Unité du développement durable du service de l'environnement.

La Police municipale et la Fondation des Parkings seront chargées de contrôler le stationnement et de constater tout cas ne répondant pas aux conditions stipulées.

En vous remerciant d'avance de votre compréhension, nous vous prions d'agrèer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Le Conseiller administratif délégué
au développement durable


Damien BONFANTI

Copie : Police municipale
Fondation des Parkings